

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 4

Artikel: Oh !!!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler,

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 22 janvier 1916 : Et vive la Suisse (J. M.). — Une réparation (V. F.). — Belmont (Marc Henrioud). — Bambioula (Marc à Louis). — L'âge du papier. — Il y a cent ans. — Le permis. — L'effeuilleuse (Henri Renou) (A suivre).

ET VIVE LA SUISSE !

Ne pourrions-nous donc pas, en fin de compte, être Suisses, tout naturellement, Suisses par conviction et sans qu'il soit besoin d'une étiquette, comme dans les musées : « Suisse authentique ».

Savez-vous qu'on finit par être très perplexe, à cet égard. Et tous les matins, en se levant, on se tâte pour savoir si on est bien toujours Suisse.

Aussi, qu'y a-t-il de surprenant à cela ? On entend toujours le même refrain : « Soyons Suisses ! » « Restons Suisses ! »

Comme si nous ne l'étions pas, Suisses, depuis notre entrée dans ce monde ; comme si nos pères ne l'avaient pas été avant nous. Ah ! certes, eux, nos bons aïeux, ils ne se posaient pas la question. Ils étaient sûrs d'être Suisses, et bons Suisses. Et qui se serait permis d'en douter aurait passé un fichu quart d'heure : « Redites-le voir, par devant le monde ! »

Il a suffi qu'un monarque par trop ambitieux, voulant dominer sur la terre, ait déclenché, croyant servir ses projets, la guerre la plus terrible qu'on ait encore vue, pour que notre qualité de Suisses soit mise en suspicion.

Et allez donc, vous voulez rire !

Quand on est Suisse, on l'est pour de bon et pour toujours. Et ce n'est pas parce que des divergences de sympathies et de conceptions se sont manifestées entre les diverses régions du pays que la Suisse va périr.

Avec ça que nous ne les connaissions pas avant la guerre, ces divergences ! S'en préoccupait-on ? S'en inquiétait-on, surtout ?

On savait bien que Suisses latins et Suisses alémaniques n'avaient pas, en ce qui touche leurs voisins, les mêmes sympathies. Et ce n'était pas étonnant : les fenêtres des uns ouvraient sur l'est, celles des autres, sur l'ouest et le sud.

On savait bien aussi que nous n'étions pas faits de même pâte et que de cette différence résultait une façon différente aussi de concevoir les choses. Les uns prenaient le ton à l'est, les autres, à l'ouest, les troisièmes, au sud, mais l'accord finissait quand même par se réaliser, en dépit de quelques dissonances. Et le monde admirait, non sans raison, certes, cet exemple de bonne entente que, seule, donnait la Suisse, malgré la diversité des races, des langues et des confessions. Et l'on se plaisait à voir en notre pays la « maquette » de la future Confédération européenne.

Tout ce beau rêve s'en irait-il en eau de boudin ? Ce n'est pas possible !

Le danger n'est pas, pour nous, dans les différences de races, de langues, de confessions, de sympathies, dont la guerre a peut-être un peu appointi les angles ; comme nous l'avons vu plus haut, ces différences ne sont pas nouvelles ;

nous avons vécu des siècles sous leur régime ; nous pouvons continuer.

Ce qui est dangereux, c'est que nous nous les exagérions et que nous en parlions trop, beaucoup trop. Moins nous en parlerons, et moins elle nous paraîtront aiguës et incompatibles, ces divergences.

Somme toute, la vraie, la seule victime en toute cette affaire, ce n'est pas la Suisse, ce n'est pas l'esprit national suisse, ce n'est pas le patriotisme suisse, c'est la centralisation excessive dans laquelle nous étions tombés, pour notre malheur. Il a fallu cette guerre pour nous rappeler que la République helvétique est une « confédération » de peuples et d'Etats qui entendent n'abdiquer ni leurs caractères propres ni leurs sympathies respectives, et ne consentir, en ce qui touche leur autonomie, que les sacrifices absolument nécessaires à l'intérêt général de la patrie commune et aimée.

Et vive la Suisse fédéraliste !

J. M.

Oh !!! — Eh bien, mon major, êtes-vous satisfait de l'infirmer que je vous ai envoyé ? demandait un capitaine-médecin à son commandant de bataillon.

— Hum ! Bien gentil garçon, mais pas très intelligent.

— Vraiment ! Vous m'étonnez.

— L'autre jour, en marche, je lui dis : dites-moi, infirmier, allez donc me remplir ma gourde d'eau, s'il vous plaît. Savez-vous ce qu'il m'a rapporté ?

— ???

— De l'eau !!

UNE RÉPARATION

Dans la liste des surnoms de communes vaudoises, publiée par le *Conteur vaudois* voici un demi-siècle bientôt, Louis Favrat écrivait à propos de *tia-bailli*, sobriquet des gens d'Yverdon : « L'histoire ou la légende raconte qu'un bailli détesté fut tué, comme il se rendait au Temple... »

Avant lui, plusieurs historiens avaient formellement mis ce crime à la charge des Yverdonnois. Selon eux, la victime était le premier bailli d'Yverdon, Georges Zumbach, nommé en 1536, Or, comme l'a établi récemment M. John Landry, ancien syndic d'Yverdon, les historiens se trompaient : aucun bailli n'a été assassiné, à Yverdon pas plus que dans le reste du Pays de Vaud. Nos pères eurent à se plaindre de beaucoup de baillis, mais ils ne leur firent jamais le moindre mal.

Tia-bailli ! Ce sobriquet ne provoque, aujourd'hui, que le sourire des Yverdonnois. Jadis, il les mortifiait. On les voit, en 1716, se plaindre à LL. EE. de Berne de l'accusation sans fondement enregistrée en particulier dans le *Grand dictionnaire historique*, de Moréri (Amsterdam, 1694).

Par une déclaration en date du 24 mars 1716, LL. EE. reconnaissent que la Ville d'Yverdon a été calomniée indignement. M. J. Landry l'a redit dans la *Revue historique vaudoise*. A

notre tour, nous le répétons aux lecteurs du *Conteur vaudois*.

Cette triple réparation tranquilliserait pour toujours, nous le souhaitons, la ville d'Yverdon et son aimable population.

Tuera-t-elle la légende ? C'est une autre affaire.

V. F.

BELMONT

A propos d'une cloche.

(Notes historiques.)

BATI sur une éminence qui domine, à gauche de la voie ferrée Yverdon-Lausanne, la vaste plaine de l'Orbe, le village de Belmont¹ se cache dans les vergers et dans les arbres.

Ce bourg campagnard, peu connu des touristes, a un long passé qui n'est pas sans gloire.

Les premiers seigneurs du lieu portaient le nom de leur terre et appartenaient à la maison de Grandson, dont l'un des membres, le doux poète Othon, fut tué à Bourg-en-Bresse, en 1397, dans un duel judiciaire retentissant.

Les domaines de cette maison ayant été confisqués au profit de la couronne de Savoie, la terre de Belmont passa (1394) aux mains de Guy de la Trémoille, conseiller et chambellan du roi de France, époux de Marie de Sully, l'infortunée fiancée d'un fils du duc de Montpensier (Charles) mort avant la célébration du mariage.

En 1427, Jean de la Trémoille fils de Guy, céda cette seigneurie au duc de Savoie, moyennant 10,000 francs d'or. Louis de Châlons, héritier des terres des Montfaucon en dega du Jura, la racheta en 1447. Il mourut en 1463 et donna Belmont à son fils Hugues. Cette terre fut enlevée par son frère Guillaume, auquel les prud'hommes de Belmont prêtèrent fidélité le 20 avril 1464. Hugues de Châlons réussit toutefois à reconquérir, avec d'autres terres, celle de Belmont et la vendit à la duchesse Yolande de France, sœur de Louis XI et femme d'Amédée IX dit le Bienheureux. Yolande fut bonne pour ses « amés » ressortissants de la terre de Belmont, comme elle se plaisait à les appeler. C'était un beau profil de grande dame du moyen-âge.² Sa devise était : « El tout, et bien. » Elle mourut en 1478, à l'âge d'environ 44 ans. François de Luxembourg, Vicomte de Martigues et chevalier de l'ordre de l'Annonciade, l'heureux mari de Louise de Savoie, fille de Janus, obtint, par son alliance, la seigneurie de Belmont. Saisie par les Bernois après la conquête du Pays de Vaud, cette seigneurie fut restituée en 1547 à son propriétaire. Les armes de François de Luxembourg se blasonnaient comme suit : d'argent au lion de gueules (rouge) couronné, armé et lancé passé d'or, la queue fourchée, (nouée,) passée en sautoir.

¹ Belmont, chef-lieu du cercle de ce nom, paroisse de Gressy, district d'Yverdon, 395 habitants.

² Son portrait a été exhibé à Paris, en 1904, à l'occasion d'une exposition des primitifs français, et publié par le *Figaro illustré* dans son numéro spécial du mois d'avril de la dite année.